

Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros | 2^e trimestre 2024

CHÈRES CROUSENNES, CHERS CROUSENS,

Le mot du maire

Déjà le mois d'avril, les températures plus agréables laissent espérer un beau printemps. Des pluies conséquentes sont enfin venues ces derniers jours « booster » la nature qui en avait bien besoin. J'ignore si cela sera suffisant pour passer un été plus tranquille mais ne boudons pas notre plaisir d'avoir vu enfin les eaux du Vidourle, de l'Esclafar et de la Valestalière, nos belles rivières, nettoyer leur lit et sans faire de dégâts majeurs.

L'inconvénient c'est que l'herbe et les broussailles repoussent. N'oublions pas cet autre fléau que sont les feux de forêt qui pèse sur notre territoire. Il est encore temps de mettre en œuvre les OLD (Obligation Légales de Débroussaillage).

Nous avons échappé ces dernières années à des incendies, faisons en sorte que cela perdure afin de préserver nos vies, nos biens et notre bel environnement.

Vous avez été nombreux et je vous en remercie à répondre à notre invitation pour la cérémonie des vœux au cours de laquelle nous avons pu vous rendre compte des réalisations de l'année passée et des projets pour 2024. Ces projets s'inscrivent tous dans le programme que nous vous avons proposés lors des dernières élections. Aujourd'hui nous entrons comme on dit « dans le dur ». Le remplacement de la conduite d'eau entre La Pieuzelle et le carrefour du cimetière a commencé.

Travaux et actions citoyennes

Depuis le 2 avril et jusqu'à fin juin dans un premier temps puis entre début septembre et mi-octobre, la RD 169 sera coupée du lundi matin au vendredi soir et nombreux seront ceux, qui seront obligés de faire le tour par le col de Bantarde pour aller à Saint Hippolyte ou par Sumène pour aller à Ganges.

Lors de la réunion publique du 7 mars nous avons, avec notre bureau d'études et l'entreprise chargée des travaux, exposé les raisons qui ont conduit à cette situation. Je sais qu'elle est contraignante mais j'espère que vous comprendrez l'importance qu'il y a à sécuriser pour l'avenir nos réseaux d'eau et surtout le plus vétuste et le plus vaste d'entre eux, avant le transfert de la compétence « Eau » à la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2026. Cela m'a paru être un impératif tant je crains ce

qui se passera dans nos petites communes lorsque cette compétence nous aura été levée et que nous ne serons plus maîtres de nos investissements.

En janvier, le commissaire-enquêteur chargé de l'enquête publique réalisée en décembre 2023 a rendu ses conclusions concernant le tableau des chemins ruraux de Cros proposé par le conseil municipal. Le commissaire-enquêteur a reçu lors de ses permanences, par écrit ou par e-mail les observations de la population concernée et a proposé au conseil municipal, d'amender ce tableau en tenant compte de certaines de ces observations qu'il jugeait recevables. Le conseil municipal a validé ce tableau amendé. Il devient ainsi, après approbation par les élus et par la Préfecture, le document officiel des chemins ruraux de Cros. Il remplace le tableau établi en 1859.

Je rappelle que les chemins ruraux comme les voies communales, sont des chemins publics et que nul n'est autorisé ni à en interdire l'usage à quiconque les utilisent en respectant la loi, ni à fortiori à les barrer ou à les supprimer. Ces chemins sont un atout pour notre territoire. Je suis heureux que suite à la proposition du groupe « chemins » du conseil municipal, une journée « débroussaillage » des chemins ruraux ait pu avoir lieu en mars. Elle a réuni une vingtaine de Crousennes et de Crousens volontaires, renouant ainsi avec la « corvée » qui était l'usage il y a quelques décennies dans les communes de France pour l'entretien des biens communs. De l'avis des participants à cette 1/2 journée de plein-air, le moment a été agréable, sympathique, utile et à renouveler. Je les remercie très sincèrement toutes et tous.

Le premier trimestre a comme de coutume vu la préparation et le vote du budget de 2024 ainsi que l'approbation par le conseil municipal des comptes de gestion 2023 tenus par la Trésorerie et des comptes administratifs 2023 tenus par le maire. Ces comptes reprennent toutes les recettes et dépenses ordonnées par le maire et qui doivent être conformes au budget 2023 (voir pages I à IV).

Lors de sa réunion du 25 mars 2024, et compte tenu du bon état des finances de la commune, et du souci de ne pas alourdir les charges des foyers, le conseil municipal a validé à l'unanimité le maintien aux niveaux actuels (qui sont les mêmes de-

puis 2016) des taux des impôts locaux. Il n'y aura donc pas, pour cette année encore, d'augmentation de ces taux sur la commune de Cros. L'augmentation de la somme à payer sera intégralement due à l'évolution des valeurs locatives fixées par l'État en fonction du niveau de l'inflation constatée ou de la modification du bâtiment

Les projets à venir

Les autres projets de cette mandature suivent leur bonhomme de chemin, le remplacement des dispositifs de traitement de l'eau au chlore par des dispositifs par UV sont opérationnels aux Fourniels, à Vallon d'Esclafar, à Driolle. Pour ce dernier le hameau de Driolle va pouvoir être raccordée directement à ce réservoir permettant ainsi d'alimenter 4 compteurs supplémentaires. Cela justifiera à posteriori enfin, la construction de ce réservoir jusqu'ici inutilisé depuis sa construction.

L'adressage est terminé. Il y a encore quelques petits ajustements à réaliser afin de satisfaire les attentes légitimes des habitants tout en étant conforme avec les directives nationales. Mais enfin 4 ajustements à faire pour 276 adresses, je trouve que le résultat n'est pas mal. On le doit au travail sérieux du secrétariat de la mairie. Il nous reste maintenant à installer les plaques de rue et les numéros des immeubles. Cela se fera dans les mois qui viennent mais c'est assez complexe à organiser. En attendant les nouvelles adresses sont officielles et sont inscrites dans la Base Nationale des

Adresses Locales. Vous devez donc les utiliser.

Le Schéma Directeur de l'Eau devrait nous être remis avant la fin de l'année il permettra d'avoir une vision plus précise de nos réseaux et des travaux à envisager pour les rendre plus efficaces. Cela sera très utiles à la CCPC lorsqu'elle prendra la compétence Eau.

La mise en discrétion des réseaux électriques et de télécommunication du hameau des Pausas devrait être réalisée avant l'été. Ce retard est dû à la dureté du sol dans lequel les câbles devaient être placés et qui a imposé au Syndicat Mixte d'Électrification du Gard à qui nous avons confié cette opération de refaire une étude pour en tenir compte.

Le projet de la mise en sécurité de la RD 169 à la traversée du village sera présenté à l'approbation du Conseil départemental avant l'été pour une réalisation après les travaux du remplacement de la conduite d'eau.

Vous trouverez dans les pages qui suivent l'avancement des autres projets engagés par la commune je vous laisse le plaisir d'en prendre connaissance.

Avec le printemps ce sont de nombreux événements qu'ils soient culturels, commémoratifs ou électifs qui vont nous permettre de se rencontrer. J'espère que nous y serons nombreux.

En attendant je vous souhaite un très beau printemps.

*Bien cordialement
Le maire, Christian Clavel*

NATURE

QUELQUES NOUVELLES DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

Cette année 2024 sera plus particulièrement consacrée aux zones humides et à la biodiversité associée. À noter sur vos tablettes.

Voici le programme des animations pour 2024, flyers disponibles à la mairie et ou à la demande par mail : crosabc2023@orange.fr

24 avril : 13h30/15h30 – Baumel Cros. Limité à 10 participants. Avec le CO-Gard Marion Fraysse, sortie participative, libellule le long du Vidourle
Résa. Ch. Grousset 06 74 93 25 65 26.

26 avril : 20h30 – Mairie. Limité à 80 personnes. Écoute et Regard : 5. *Le chêne et ses habitants*, documentaire de L. Charbonnier et M. Seydoux. Il était une fois l'histoire d'un chêne vieux de 210 ans.

Réservation souhaitée 04 66 77 24 54

4 mai : 14h00/17h00 – Mairie. Limité à 20 participants. Écologistes de l'Euzière, Thibaut Suisse. Sortie : les plantes des milieux humides en région méditerranéenne.

Réservation OT intercommunal du Piémont cévenol : 04 66 77 57 51

25 mai : Journée Fête de la nature, marché artisanal et lancement de l'ABC

10h00/18h00 : Mairie, marché : exposants locaux, plantes, artisanat, poteries, expo photos, aquarelles. Petite restauration, animation enfants.

10h00/12h00 : Sortie avec le COGard. Afin d'améliorer les connaissances relatives aux libellules sur la commune.

Inscription sur place, limité à 10 participants.



11h00/12h00 : Les secrets des plantes médicinales des bords du Vidourle, avec Marie-Hortense Launai.

Inscription sur place, limité à 10 participants.

10h00/16h00 : Comment participer à l'ABC. Biodiversité, carte participative, outils numériques, guides naturalistes.

Avec le centre Ornithologique du Gard. Une carte de Cros sera disponible pour venir noter toutes vos observations et coins préférés de la commune.

14h00/16h00 : Vidourle qui es-tu ? Avec Sébastien Hache garde moniteur du Parc National des Cévennes. Le temps d'une promenade le long du Vidourle.

Inscription sur place, limité à 15 participants.

30 juillet : 9h30/12h00 – Mairie de Cros. Limité à 15 participants. Inventaire participatif rhopalocères (papillons de jour) Avec Cyril Rombaut garde moniteur au PNC.

Réservation OT intercommunal du Piémont cévenol : 04 66 77 57 51

19 août : 19h30/22h00 – RDV au gîte de la Mazade. Limité à 15 participants Géraldine Costes Garde monitrice, PNC. Chauves-souris, demoiselles de la Nuit. Présentation en salle suivie d'une balade nocturne.

Réservation OT intercommunal du Piémont cévenol : 04 66 77 57 51

21 septembre : 9h00/15h00 – Parking du temple. Limité à 30 participants. Journée européenne du patrimoine Bâti et biodiversité, moment festif autour de l'inauguration

de la rénovation du pont de l'Esclafar. Randonnée de 4 km (aller/retour 8 km).

Réservation : monikb@club-internet.fr

12 octobre : 20h30 – Mairie de Cros. « Grand-duc, les ailes du sphinx », film d'Alain Ravayrol et Denis Buhot. Suivi d'une discussion avec Bérenger Rémy, ornithologue. Limité à 80 personnes.

Réservation OT intercommunal du Piémont cévenol : 04 66 77 57 51

13 décembre : 20h30 – Mairie de Cros. « Biodiversité des forêts françaises, le lynx », film de Laurent Geslin et Laurence Buchmann. Limité à 80 personnes

Réservation souhaitée 04 66 77 24 54

Plus d'informations sur la démarche, les résultats et les sorties, en consultant :

- La page Facebook du groupe « Atlas de la Biodiversité communale de Cros »
- Le site internet de la mairie de Cros, cros-cevennes.fr
- PanneauPocket de Cros
- Le mail dédié à l'ABC : crosabc2023@orange.fr
- Vous pouvez également joindre Christophe Grousset au 06 74 93 25 65 ou par mail : christophegrousset@wanadoo.fr

Parlez autour de vous de ce beau projet pour notre village, pour que nous soyons le plus nombreux, afin qu'il soit réussi, qu'il apporte du lien, de l'échange, de la convivialité et une véritable prise de conscience sur notre environnement ainsi que sa préservation.



Martin pêcheur
Photo © Ch. Grousset



Photos d'ici [Cros en images]

La clôture de la deuxième édition du concours photos a été reportée au 31 octobre 2024.

Trois catégories : l'eau, la faune, la flore.

De nombreux lots sont à gagner, la remise des prix aura lieu le samedi 30 novembre. Une exposition des meilleures œuvres aura lieu courant 2025.

Consultez le règlement complet sur le site de la commune.

Envoyez vos œuvres à : crosphotos@orange.fr

BIEN-ÊTRE EN PIÉMONT CÉVENOL — ACCÈS AUX DROITS DES USAGERS

Mardi 6 février, madame Gadat, Présidente du Conseil départemental de l'Accès au droit et Présidente du Tribunal judiciaire de Nîmes et Fabien Cruveiller, Président de la CCPC ont signé la convention de partenariat pour l'installation d'un Point-Justice au sein de la Maison France Service intercommunale du Piémont Services à Quissac, en présence de Laetitia Gibergues, Vice-présidente déléguée à l'emploi formation insertion et de Philippe Castanon, Vice-président au Projet Social Territorial de la CCPC.

L'objectif de cette convention est de soutenir activement l'accès des habitants du

Piémont Cévenol à l'information et aux droits des usagers.

Des permanences permettent de rencontrer gratuitement :

- des avocats tous les deuxièmes lundis du mois ;
- une association d'aide aux victimes, l'AGAVIP, tous les premiers mardis du mois.

Le défenseur des droits et un conciliateur de justice doivent proposer leurs services très prochainement.

**Prise de rendez-vous au :
04 66 93 30 16.**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



IL ÉTAIT UNE FOIS

CROS, ENTRE UNION ET PROGRÈS...

1^{er} mai 1920, 9h30 du matin. Le village est en fête. Tous les habitants sont sur leur « 31 ». Les enfants se pressent pour être au premier plan : en moussaillon pour certains, en robes du dimanche pour d'autres, en habits propres et repassés pour tous. Reportage et souvenirs...

Le photographe que la patronne du café du Progrès, Delphine Cerret, sur les conseils de son fils Roger, a fait venir de la ville à grand frais, a demandé à tout le monde de se rassembler devant son entrée pour figer l'instant. Chacun sourit ou se fige fièrement, parce qu'il fait beau, parce que la guerre meurtrière fait désormais partie de la grande histoire, parce qu'il faut apparaître sur l'unique cliché de l'année. Tout le monde en est convaincu : la Mazade est l'endroit du village où il faut être en ce matin printanier. Et à l'heure ! Car le photographe doit repartir aussitôt à Cognac pour répondre à la même demande d'immortalité. Et la route sera longue à bicyclette...

de monsieur Teissonnière, a eu le temps de monter à l'étage se changer après avoir sorti la dernière fournée de la matinée. Il a dû se dépêcher pour se préparer alors qu'importe si quelques traces de farine grisent encore sa tignasse. Le chapeau cachera tout ça. Et puis entre son ami cordonnier, Arthur Martin, d'un côté, et les deux cantonniers du village Eugène Clauzel et Jules Philip, personne ne remarquera la légère imposture. Tout doit être parfait, comme Louis Vignolles, le célèbre « tailleur d'habits » (célèbre seulement sur la commune...), qui y va de son costume fait par lui et pour lui. Il a d'ailleurs taillé le même au maréchal-ferrant, Auguste Biza, qui n'attendait que cette occasion pour le por-



Une vie de village dense

Élie Teissonnière, l'épicier/boulangier du village, est là, non loin de sa toute nouvelle et jeune consœur Marie Bertrand qui vient d'inaugurer son échoppe à la Place. Ils ont fermé leur commerce respectif, en oubliant pour la journée leur petit différend professionnel. Les frères Barafort, Émile et Étienne, sont là, eux- aussi. Pour rien au monde, ils n'auraient manqué l'événement. Ils ont remis leur charrette de transports et laissé le valeureux cheval de trait « Bijou » dans le pré du Vidourle, juste en dessous de chez eux, au Bouzigaud. Maurice Serret, l'ouvrier boulanger

ter fièrement au prix où il a coûté. Même les trois instituteurs et institutrices sont de la fête : Louise Puech, Lucien Noguier et leur nouvelle collègue, Yvonne Nègre, se sont regroupés au premier rang pour être bien placés sur la photo.

Et puis, il y a monsieur le Maire, Aman Cabane Fesquet, naturellement au centre, et naturellement sapé comme un sou neuf.

Bien entendu, la filature « Paul Crouzet et Cie de Lyon », est déserte aujourd'hui. Le bruit des machines attendra le prochain lever de soleil pour renaître sous la poigne autoritaire du dénommé Desgeorges dit

« 5 deniers », absent aujourd'hui et c'est tant mieux ! Foutu caractère le « 5 deniers »...

Il y a même la grand-mère, sans âge, en arrière-plan, qui a refusé de descendre de son pallier pour ne pas faire comme tout le monde mais qui est quand même sortie au dernier moment « prendre l'air ». Elle tourne la tête par esprit réboussié, mais reste là, par curiosité.

La « bataille » des cafés

Seule ombre au tableau : ce gamin avec son tablier blanc de serveur et son chapeau mal ajusté, au milieu des autres enfants. C'est le petit Roger. Son père, Émile Deshons, qu'on surnomme Rouby, lui avait pourtant ordonné de ne pas se joindre au rassemblement organisé par le café d'à côté. Il faut dire que la bataille est rude entre « L'Union » de Rouby, et « Le Progrès » de

Delphine. Il faut offrir la meilleure Carthage aux clients. Quelques mètres les séparent quand on a soif, mais ce sont des kilomètres quand c'est affaire d'honneur !

Allez, pour aujourd'hui, Roger ne sera pas puni. C'est un jour particulier. Il faut parfois laisser la rivalité aux vestiaires et faire place au bonheur, fût-il furtif. On ne sait jamais, il pourrait devenir éternel par la magie de la photographie.

C'était le 1^{er} mai 1920, à Cros, petit village en Cévennes gardoises...

(Si les personnages cités dans le texte ont réellement existé en 1920, l'interprétation qui en est faite à partir de la photo, aimablement prêtée par Brigitte Faucher-Cerret, arrière-petite-fille de Delphine, est totalement sortie de l'imagination du rédacteur dans le but de refléter – un peu – la vie du village à cette époque)

SYLVIE, VRAIE CÉVENOLE, NOUS RACONTE (3^e épisode)

La suite des souvenirs de Sylvie, Crousennaise pure souche...

Mon père faisait les châtaignes blanches dans la clède puis les passait dans la machine dehors dans le champ, pour que les peaux des châtaignes tombent au sol. Dans la cheminée on faisait la soupe aux choux du jardin, les légumes qu'il cultivait, dans la soupe un bon morceau de lard.

Maman nous faisait des petites corbeilles avec des feuilles de châtaigniers et les attachait avec un bout de genêt sec et avec les fleurs de coquelicot, des poupées.

Nous jouions à faire rouler les pneus des voitures par le chemin. Mon frère avec sa chérie, moi je faisais la chandelle, mon frère cherchait des champignons à la lueur de son briquet, les mettait par terre, moi je mettais assise dessus, les champignons étaient en mauvais état.

Papa avec les jus des raisins faisait du vin. C'était de la piquette qu'on buvait quand on faisait la grillée des châtaignes (la mabaléne) puis on les mettait dans un sac de jute pour les peler.

MARGUERITE MUTTERER, FEMME D'EXCEPTION, NOUS A QUITTÉ À 103 ANS

Nous sommes quelques-uns à avoir eu le plaisir de connaître Marguerite Mutterer lors de ses séjours à Cros. Chaque année, elle se faisait une joie de quitter Mulhouse pour passer plusieurs mois dans sa maison du Roucan.

Ancienne résistante dans l'est de la France, puis assistante sociale, Marguerite, fonde en 1946 le Centre de réadaptation de Mulhouse qu'elle dirigera durant plus de quarante ans. Cette institution a pour but de mettre en place des sessions de rattrapage scolaire et de formation professionnelle pour les mutilés de la Seconde guerre.

Femme de caractère, Marguerite a su faire prospérer SON centre qui perdure encore aujourd'hui.

Une fois retraité mais toujours active, Marguerite Mutterer s'engage dans la rédaction de trois ouvrages racontant l'histoire de sa vie et du centre, un quatrième était en cours. Elle avait près de 100 ans... et toute sa tête. La douce atmosphère des Cévennes qu'elle adorait, ont été le cadre idéal pour écrire en partie ces livres.

Chaque fois qu'elle venait en villégiature au Roucan, nous avions plaisir à retrouver cette amie bonne vivante qui aimait raconter ses histoires autour d'un bon repas.

Marguerite est Citoyenne d'honneur de la commune de Cros et — entre autres décorations — Grand officier dans l'Ordre national du Mérite en 2023.

Elle est décédée à Mulhouse le 26 mars.

Perdu... Trouvé

Depuis plusieurs semaines, des objets ont été trouvés dans la salle communale à la suite de manifestations.

Si vous reconnaissez vos objets, ils vous attendent à la mairie.



Photo © Véronique Hayot

NATURE

LE DOMAINE DE LA CLÈDE DE CÉRET, UN LIEU OUVERT À TOUS

Il n'y a pas que les chemins communaux dans la vie des randonneurs ! Vous ne connaissez peut-être pas encore le domaine de la Clède de Céret qui vous offre une balade sur ce domaine communal de 26 hectares. Le départ se fait au bout du chemin du moulin des Arnaudes.

Comme tous les lieux publics, il est de l'intérêt de chacun de respecter la faune et la flore de ce domaine.

Une bonne idée de promenade pour petits et grands !



TRAVAUX

TRAVAUX SUR LA TRAVERSÉE DU VILLAGE, ON FAIT LE POINT

Les travaux de remplacement de la conduite d'eau sur la traversée du village ont commencés. Reportage...

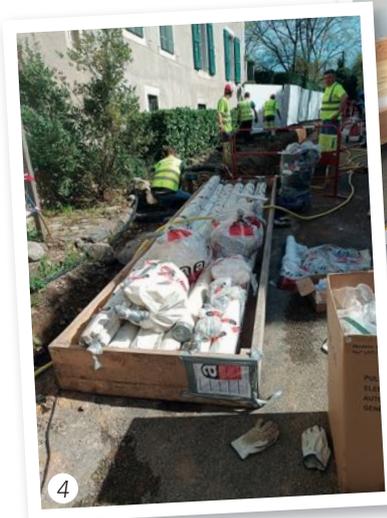
Comme prévu, les travaux ont commencés le 25 mars par la préparation du chantier et l'installation du lieu de stockage, de décontamination et de repos. Une nourrice est installée tout le long du tracé pour l'alimentation d'eau des riverains. Le mardi 2 avril, la route est coupée et les premiers coups de godet débutent.

Avant de poser la nouvelle conduite en fonte, il est obligatoire de déposer l'ancien réseau en amiante-ciment. Les employés de SRC doivent s'équiper de masque et de combinaison étanches pour éviter tous risques de contamination à l'amiante. La technique consiste à sécuriser un secteur pour y « emballer »

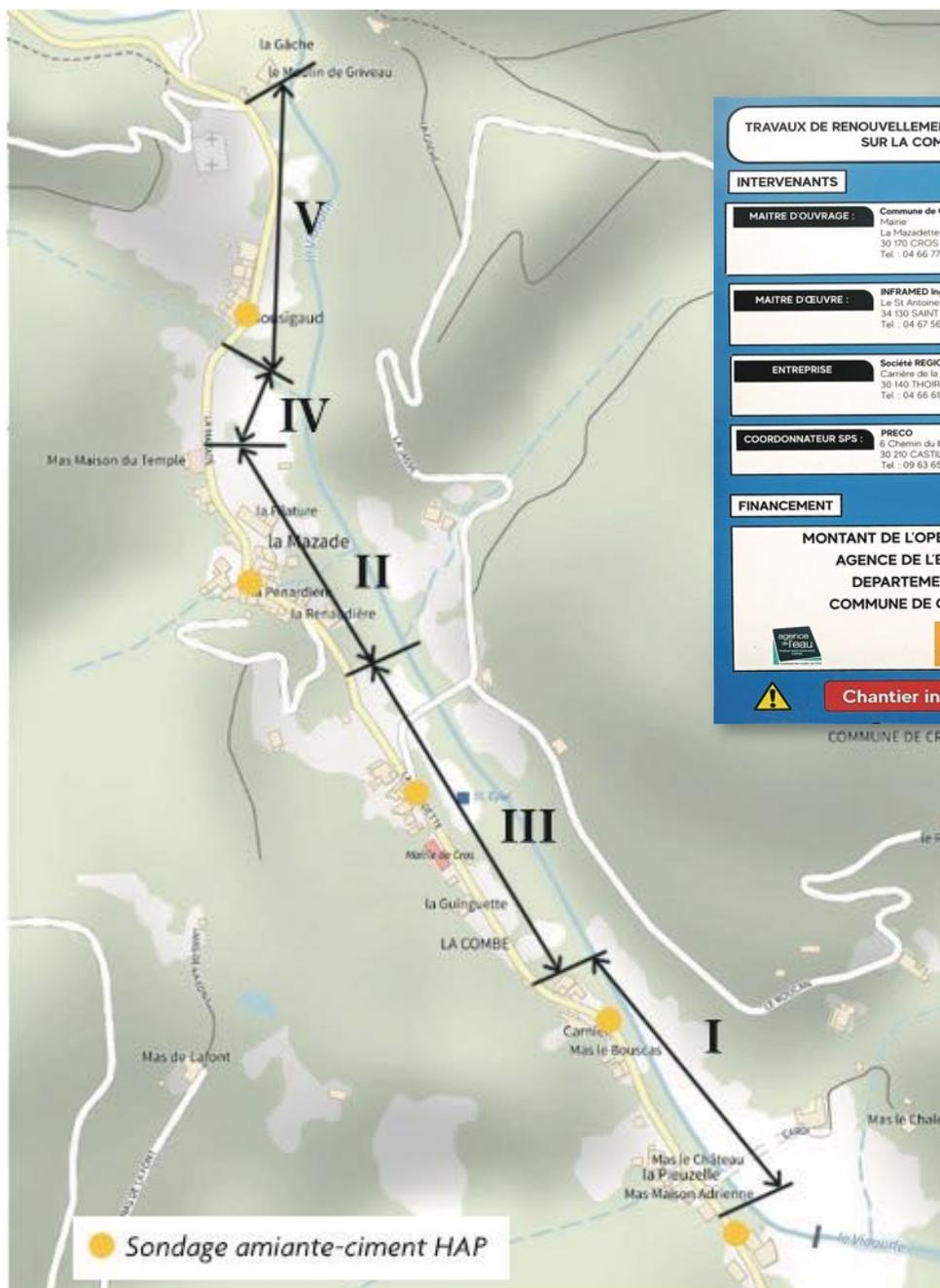
chaque tronçon de tuyaux et de les stocker provisoirement avant expédition sur Belgarde pour traitement. C'est un travail long et pénible qui nécessite une pause toutes les 2h30. À chaque fois, les employés doivent se nettoyer au maximum : pédiluve pour ne pas contaminer la chaussée, douche avec les équipements, mise au rebus et remplacement de ceux-ci... Après une période de repos, on recommence...

En fin d'intervention sur un secteur, l'entreprise SRC pose la nouvelle conduite et procède au remblaiement de la tranchée afin de libérer la chaussée pour permettre la circulation durant le week-end. Et ça repart pour le tronçon suivant...

Retrouvez le plan, page suivante.



- 1 – La base de stockage
- 2 – Les petits hommes blancs
- 3 – Emballage des tuyaux
- 4 – Stockage des tuyaux avant transport
- 5 – Opération pédiluve



TRAVAUX DE RENOUELEMENT DU RESEAU AEP SUR LA RD 169 SUR LA COMMUNE DE CROS

INTERVENANTS

MAITRE D'OUVRAGE : Commune de CROS
Maire : La Mazadette
30 170 CROS
Tel. : 04 66 77 24 70

MAITRE D'ŒUVRE : INFRAMED Ingénieurs Conseils
Le St Antoine 625 Av. de la Saladelle
34 150 SAINT ALNES
Tel. : 04 67 56 13 32

ENTREPRISE : Société REGIONALE DE CANALISATION (SRC)
Camière de la fenière
30 140 THORAS
Tel. : 04 66 61 77 93

COORDONNATEUR SPS : PRECO
6 Chemin du bosquet
30 210 CASTILLON
Tel. : 09 63 65 22 11

FINANCEMENT

MONTANT DE L'OPERATION : 712 000 € HT
 AGENCE DE L'EAU : 481 000 € HT
 DEPARTEMENT : 69 000€ HT
 COMMUNE DE CROS : 162 000€ HT

Chantier interdit au public

Phase	De ...	à ...	Dates	Conséquence sur circulation	Route barrée
I (320 m)	La Pieuzelle	à Carnier	2/04 au 10/05	Circulation interdite dans la zone	Oui
II (270 m)	Montée de la Mazade	au Temple	13/05 au 28/06	Circulation interdite dans la zone	Oui
III (270 m)	Carnier	à Montée de la Mazade	Juillet	Circulation alternée	Non
IV (70 m)	Temple	au pont du Bouzigaud	Juillet	Circulation alternée	Non
V (220 m)	Pont du Bouzigaud	au chemin du cimetière	Septembre	Circulation interdite dans la zone	Oui

La route sera rouverte à la circulation du vendredi soir 17h00 au lundi matin 8h00, ainsi que les jours fériés (1^{er}, du 8 au 12 et 20 mai). Possibilité de se garer dans le pré du Moulin de Cardy à compter de fin avril.

IL SE PASSE QUOI ICI ?

PanneauPocket

Suivez l'actualité et les informations de Cros, connectez-vous sur le site de la mairie : cros-cevennes.fr et/ou téléchargez l'application PanneauPocket sur votre mobile (disponible gratuitement sur AppStore, PlayStore ou App-Gallery), vous serez ainsi averti immédiatement des événements importants (travaux, lieux de chasse, alertes...).



Où mettre ses déchets ?

La déchetterie de Saint-Hippolyte-du-Fort est gratuite et ouverte tous les jours (sauf le dimanche) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Tél : 04 66 71 37 90



■ **Samedi 20 avril Il se passe quelque chose.** Film d'Anne Alix. Repas provençal sur le thème du film. *Proposé par Roue libre. Mas Lafont, à partir de 19h00.*

■ **Vendredi 26 avril Le chêne et ses habitants.** Film documentaire de Laurent Charbonnier et Michel Seydoux. Il était une fois l'histoire d'un chêne vieux de 210 ans, devenu un pilier en son royaume. Écureuils, balanins, geais, fourmis et mulots scellent leur destinée autour de cet arbre qui les accueille, les nourrit, les protège de ses racines jusqu'à sa cime. Une ode poétique à la vie où la nature est seule à s'exprimer.
Proposé par Écoute & Regard. Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54.

■ **Mercredi 1^{er} mai Concert Dorota Anderszewska.** Violon solo supersoliste de l'Orchestre national de Montpellier Occitanie depuis 2004, Dorota Anderszewska nous propose des œuvres de grands compositeurs, Stravinsky, Schumann, Beethoven, Dvorak, Szymanowski, Prokofiev, Bartók, Karłowicz, Lutoslawski (Partita), Bloch (Baal Shem)...
Proposé par Musika'Cros. Église St Vincent à 18h30. Réservation : 04 66 77 24 54.

■ **Samedi 25 mai Concerts Heimya et DND.** Heimya, ce sont deux musiciens et une chanteuse à la voix envoûtante. Inspirés par les musiques du monde, ils fusionnent leurs productions électroniques avec des sonorités traditionnelles et contemporaines. DND pour « Dreams Never Die », ces 5 musiciens n'ont pas oublié de suivre leurs rêves, en composant cette musique d'un nouveau genre, aux sons familiers : la Power Soul !
Entrée à prix libre. Buvette et restauration sur place. Proposé par Roue libre. Mas Lafont à partir de 19h00.

■ **Vendredi 31 mai Ladakh « méditation au cœur du Ladakh ».** Film documentaire réalisé par Sylvie Hertout. Niché au nord-est de l'Inde, le Ladakh est un ancien royaume appelé « Petit Tibet » en raison de sa proximité géographique et des liens étroits avec la culture tibétaine.
Proposé par Écoute & Regard. Salle communale à 20h30. Réservation : 04 66 77 24 54.

■ **Jeudi 13 juin Marianne et Marius présentent Kaleyah Sound System - Indie.** Concert. Ce projet, c'est la complicité sans faille de deux artistes hors du commun ! Elle est chanteuse, guitariste, auteure, compositrice et cheffe de chœur, passionnée de World Music. Lui est saxophoniste, musicien hors normes, génie musical passionné de son et de jazz.
Entrée à prix libre. Buvette et restauration sur place. Proposé par Roue libre. Mas Lafont à partir de 19h00.

■ **Samedi 29 juin Fête de la musique,** organisée par Musika'Cros. Scène ouverte et traditionnelles moules/frites.
Cour de la mairie à partir de 19h00. Entrée libre. Renseignements 06 64 81 95 77.

Pour la diffusion de vos événements publics se déroulant à Cros, n'hésitez pas à nous le faire savoir : contact.exterieur30@gmail.com

■ Mariages

— Anne-Marie GUILLOCHON et René COLLOT se sont unis le 24 février.
Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux nouveaux époux.

■ Décès

— Raymonde SALÉRY, décédée le 25 février à l'âge de 92 ans.
— Édith MOURIER, décédée le 12 mars à l'âge de 86 ans.
— Marguerite MUTTERER, décédée le 4 mars à l'âge de 103 ans.

Toutes nos plus sincères condoléances aux parents et aux familles.

La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : mairie@cros-cevennes.fr

Site Internet de la commune : <https://cros-cevennes.fr/> ou scannez le QR-code.

Lou Crousén est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour le recevoir en version digitale.

Le maire, Christian Clavel est responsable de l'édition. Frank Dubiez en fait la mise en page.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Il s'agit là des tableaux récapitulatifs. Ces chiffres ont été présentés et validés lors du conseil municipal du 21 mars 2024. Ils sont naturellement conformes aux résultats des Comptes de Gestion tenus par la trésorerie de Quissac et ont été validés par la Préfecture. Le détail de ces tableaux (et notamment les résultats par chapitres budgétaires) est consultable au secrétariat de la mairie.

Compte administratif 2023 de la section Fonctionnement du budget principal

Résultats de la section Fonctionnement		
Recettes perçues en 2023	283 774,57 €	
Dépenses réalisées en 2023	- 218 262,60 €	
Résultats de l'année 2023	65 511,97 €	<i>Excédent de fonctionnement</i>

Compte administratif 2023 de la section Investissement du budget principal

Résultats de la section Investissement		
Recettes perçues en 2023	68 530,53 €	
Dépenses réalisées en 2023	- 34 474,20 €	
Résultats de l'année 2023	34 056,33 €	

Résultats de clôture au 31/12/2023 de la section Fonctionnement du budget principal

Résultats de clôture section Fonctionnement		
Report sur l'année 2023	467 587,15 €	<i>Report de l'excédent des années antérieures</i>
Recettes perçues en 2023	283 774,57 €	
Dépenses réalisées en 2023	- 218 262,60 €	
Résultats de clôture fin 2023	533 099,12 €	<i>Rappel du résultat de clôture 2022 = 494 996,70 €</i>

Résultats de clôture au 31/12/2023 de la section Investissement du budget principal

Résultats de clôture section Investissement		
Report sur l'année 2023	- 5 809,55 €	<i>Report de l'excédent des années antérieures</i>
Recettes perçues en 2023	68 530,53 €	
Dépenses réalisées en 2023	- 34 474,20 €	
Résultats de clôture 2023	28 246,78 €	<i>Rappel du résultat de clôture 2022 = - 5 809,55 €</i>

Résultat de clôture global du budget principal 2023

Résultats de clôture global		
Section de fonctionnement	533 099,12 €	
Section d'investissements	28 246,78 €	
Résultat global 2023	561 345,90 €	<i>Rappel du résultat de clôture global 2022 = 489 187,15 €</i>

Compte administratif 2023 de la section Fonctionnement du budget AEP

Résultats de la section Fonctionnement		
Recettes perçues en 2023	68 737,39 €	
Dépenses réalisées en 2023	- 67 390,75 €	
Résultats de l'année 2023	1 346,64 €	

Compte administratif 2023 de la section Investissement du budget AEP

Résultats de la section Investissement		
Recettes perçues en 2023	82 997,36 €	
Dépenses réalisées en 2023	- 109 731,33 €	
Résultats de l'année 2023	- 26 733,97 €	

Résultats de clôture au 31/12/2023 de la section Fonctionnement du budget AEP

Résultats de clôture section Fonctionnement		
Report sur l'année 2023	160 912,28 €	Report de l'excédent des années antérieures
Recettes perçues en 2023	68 737,39 €	
Dépenses réalisées en 2023	-67 390,75 €	
Résultats de clôture 2023	162 258,92 €	Rappel du résultat de clôture 2022 = 160 912,28 €

Résultats de clôture au 31/12/2023 de la section Investissement du budget AEP

Résultats de clôture section Investissement		
Report sur l'année 2023	32 660,99 €	Report de l'excédent des années antérieures
Recettes perçues en 2023	82 997,36 €	
Dépenses réalisées en 2023	-109 731,33 €	
Résultats de clôture 2023	5 927,02 €	Rappel du résultat de clôture 2022 = 32 660,99 €

Résultat de clôture au 31/12/2023 global du budget AEP

Résultats de clôture global		
Section de fonctionnement	162 258,92 €	
Section d'investissements	5 927,02 €	
Résultat global 2023	168 185,94 €	Rappel du résultat de clôture global 2022 = 193 573,27 €

Compte administratifs 2023 de la section Fonctionnement du budget assainissement

Résultats de la section Fonctionnement		
Recettes perçues en 2023	12 410,02 €	
Dépenses réalisées en 2023	-14 467,50 €	
Résultats de l'année 2023	-2 057,48 €	Déficit de fonctionnement

Compte administratifs 2023 de la section Investissement du budget assainissement

Résultats de la section Investissement		
Recettes perçues en 2023	11 460,00 €	
Dépenses réalisées en 2023	-7 476,37 €	
Résultats de l'année 2023	3 983,63 €	Excédent de fonctionnement

Résultats de clôture au 31/12/2023 de la section Fonctionnement du budget assainissement

Résultats de clôture section Fonctionnement		
Report sur l'année 2023	17 119,57 €	Report de l'excédent des années antérieures
Recettes perçues en 2023	12 410,02 €	
Dépenses réalisées en 2023	-14 467,50 €	
Résultats de clôture fin 2023	15 062,09 €	Rappel du résultat de clôture 2022 = 17 119,57 €

Résultats de clôture au 31/12/2023 de la section Investissement du budget assainissement

Résultats de clôture section Investissement		
Report sur l'année 2023	28 039,06 €	Report de l'excédent des années antérieures
Recettes perçues en 2023	11 460,00 €	
Dépenses réalisées en 2023	-7 476,37 €	
Résultats de clôture 2023	32 022,26 €	Rappel du résultat de clôture 2022 = 28 039,06 €

Résultat de clôture au 31/12/2023 global du budget assainissement

Résultats de clôture global		
Section de fonctionnement	15 062,09 €	
Section d'investissements	32 022,26 €	
Résultat global 2023	47 084,35 €	<i>Rappel du résultat de clôture global 2022 = 45 158,63 €</i>

Évolution des tarifs eau et assainissement en 2024

	Eau	Assainissement
Prix du mètre cube HT	1,69 €/m ³	0,87 €/m ³
Abonnement/compteur HT	149,00 €/an	100,00 €/an
Soit pour la norme de 120 m ³ /an HT	3,098 €/m ³	1,703 €/m ³

Taux des impôts locaux en 2024

Taux des impôts locaux fixés par le conseil municipal		
	2023	2024
Taxe foncière bâtie	38,51 %	38,51 %
Taxe foncière non bâtie	70,50 %	70,50 %
Taxe d'habitation	10,26 %	10,26 %

Budget primitif 2024

Budget principal 2024

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	767 819,12 €	411 300,00 €	1 179 119,12 €
Dépenses	510 100,00 €	411 300,00 €	921 400,00 €

Budget AEP 2024

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	231 150,00 €	884 281,55 €	1 115 431,55 €
Dépenses	231 150,00 €	884 281,55 €	1 115 431,55 €

Budget assainissement 2024

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	27 540,00 €	43 482,69 €	71 022,69 €
Dépenses	27 540,00 €	43 482,69 €	71 022,69 €

D'une analyse rapide de ces résultats on peut constater que concernant le budget principal l'excédent à la fin de 2023 s'est encore accru avec un solde de plus de 560 000 €, cela nous permet d'une part de ne pas augmenter, pour la neuvième année consécutive, les taux des impôts locaux et d'envisager la poursuite du programme d'investissements que nous avons présenté au début de cette mandature même si les subventions deviennent de plus en plus difficile à obtenir.

En ce qui concerne les comptes de l'AEP en 2023, le budget de fonctionnement est juste à l'équilibre. Pourtant les fuites ont été moins nombreuses en 2023, mais la poursuite de la baisse de la consommation facturée réduit nos recettes et le suivi de plus en plus rigoureux de la qualité de l'eau distribuée imposé à juste titre

par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les amortissements des travaux réalisés, augmentent la part dépenses. Avoir en fin d'année un excédent de seulement 1 346,64 € est totalement insuffisant pour pouvoir poursuivre la modernisation de nos réseaux d'eau vieillissants. Cela nous conduit pour 2024 à faire encore évoluer les tarifs. À noter que comme les années précédente et afin de ne pas impacter trop fortement le prix du m³ d'eau, le coût de la main d'œuvre utilisée pour la surveillance et l'entretien courant de nos 5 réseaux d'eau n'a pas été pris en compte par le budget de l'AEP mais par le budget principal. Cette façon de procéder tolérée dans les petites communes ne sera plus acceptée lorsque les compétences eau et assainissement seront prises par la Communauté de commune Piémont Cévenol. Il faudra

donc ajouter aux dépenses du service de l'eau toutes les heures réalisées par notre employé communal et le secrétariat de la mairie ainsi que les heures réalisées bénévolement par les élus qui délestés de cette compétence ne devront plus s'occuper de l'eau et seront remplacés par du personnel de la CCPC. Une augmentation très sensible du prix de l'eau même si elle sera lissée dans le temps est donc inéluctable.

Pour l'assainissement collectif, comme depuis la création du réseau, les dépenses de fonctionnement sont supérieures aux recettes de fonctionnement (alors même que comme pour l'AEP les dépenses de personnels sont supportées par le budget principal) et fait donc apparaître année après année un déficit chronique, et cela alors que nous ne sommes pas obligés encore de supporter de gros travaux d'entretien. Si le résultat de clôture 2023 est toujours positif cela est dû à la provision qui avait été réalisée lors de la création du réseau d'assainissement collectif en 2010. Mais cette provision est sur le point de s'épuiser. Il faut donc trouver d'autres recettes pour pouvoir encore bénéficier de l'assainissement collectif.

Il est clair qu'avec moins de 2 000 € par an payés par les abonnés pour le traitement des eaux usées, le service ne pourra pas fonctionner après l'épuisement de la « cagnotte ».

En ce qui concerne les investissements

Les investissements programmés ont été réalisés ou ont été engagés en 2023.

Au budget principal :

- établissement de la carte communale ;
- les études pour la mise en sécurité du village ;
- travaux de peinture sur la voirie communale et sur la départementale à la traversée du village ;
- la remise en état des voies communales ;
- la mise en place des défibrillateurs à la mairie et à la Rouvière ;
- l'équipement de la salle du conseil municipal ;
- la modernisation de notre éclairage public.

Au budget AEP :

- début de l'établissement du schéma directeur de l'eau ;
- début du remplacement des dispositifs de traitement au chlore par des dispositifs UV.

Cependant du retard a été pris sur les opérations suivantes que nous espérions réaliser en 2023 :

- mise en discrétion des câbles électriques et de télécommunication au quartier des Pauses à la Rouvière qui ont nécessité un complément d'études par le SMEG, Orange et Enedis ;
- les études nécessaires à la remise en état du pont de Malignos, le bureau d'études mandaté par l'État ayant remis ses conclusions avec beaucoup de retard ;
- l'opération de remplacement de la conduite d'eau à la traversée du village suite à l'obligation de déposer la conduite actuelle en amiante-ciment qui a conduit à un nouveau projet ;

- la réparation de la pensière (seuil) dans le Vidourle située face à la mairie pour laquelle nous avons enfin obtenu l'accord de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard et que nous avons prévu de réaliser en 2023 a été finalement pris en charge par la Communauté de communes Piémont Cévenol au titre de la GEMAPI et sera réalisée prochainement.

Enfin pour finir de parler argent la dette totale de la commune s'élève au 1^{er} janvier 2024 (BP + AEP + assainissement) à 239 687,70 € nous avons remboursé 1 962 € (intérêts 462 € + 1 500 € de capital) pour l'emprunt fait pour l'assainissement collectif et 15 857,49 € (5 735,42 € d'intérêts + 10 122,07 € de capital) pour l'emprunt contracté pour la 1^{re} tranche de la réfection du réseau de Bourguet, le renforcement du réseau de la Rouvière, le forage d'Aigues-Vives et la télésurveillance). Les durées restantes pour ces emprunts sont de 6 ans pour l'assainissement et de 19 ans pour l'AEP.

Les prévisions des principaux investissements pour 2024.

Au budget principal :

- poursuite de l'établissement de la carte communale (13 000 €) ;
- études pour réparation pont de Malignos (25 000 €) ;
- achat d'un terrain d'environ 2 200 m² à proximité de l'église de Cros (2 000 €) ;
- travaux de voirie chemin du Merle et du Cayrel (25 000 €) ;
- remise en état mur du cimetière à l'église de Cros (22 000 €) ;
- achat et pose des plaques de rue et numérotation des immeubles (11 000 €) ;
- fourniture et pose d'un garde-corps au chemin de la Mazade à Fieliech (2 300 €) ;
- mise en discrétion des câbles télécom et électriques au hameau des Pauses (42 000 €).

Et si l'avancement des études et attribution des subventions (non encore obtenues) le permettent, nous avons prévu d'engager la 1^{re} phase de la mise en sécurité de la traversée du village fin 2024 (100 000 €) et réparation du pont de Malignos (150 000 € pour la commune de Cros).

Au budget AEP :

- fin du schéma directeur de l'eau (85 000 €) ;
- travaux réservoir la Rouvière (10 000 €) ;
- remplacement conduite AEP à la traversée du Village (694 000 €) ;
- fin des travaux d'installation des dispositifs UV à Driolle, Valon d'Esclafar et Fourniels (48 800 €).

Au budget assainissement :

- remplacement de la pouzzolane du filtre de la station d'épuration (5 000 €).